



Union Française de l'Électricité

Juin 2019

Note de Position

sur la communication de la Commission européenne relative à la stratégie de long terme pour décarboner l'économie européenne

L'UFE accueille favorablement la communication de la Commission européenne appelant les États membres à fixer une stratégie de long-terme pour décarboner l'économie européenne. **Le secteur électrique français soutient l'objectif de neutralité carbone de l'Europe en 2050, seule option crédible pour respecter l'engagement pris dans l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.** Si l'UE s'est fixé un objectif de réduction des gaz à effet de serre de 40% pour 2030 par rapport à 1990, cet objectif fait porter la plus grande part des efforts de décarbonation à la période 2030-2050. Le récent rapport du GIEC souligne pourtant qu'il sera plus facile et moins coûteux d'intensifier nos efforts dans la décennie 2020-2030. **L'UFE appelle donc à une réévaluation des objectifs climatiques européens pour 2030 afin d'assurer une transition énergétique efficace et soutenable.** Actuellement, des économies d'émissions de CO₂ peuvent être réalisées rapidement et à faible coût, notamment avec la substitution des centrales à charbon.



Union Française de l'Électricité

Une logique d'empreinte carbone

L'atteinte de la neutralité carbone nécessite de changer d'approche. L'UFE alerte sur les risques d'une décarbonation qui aurait pour conséquence la baisse des émissions *en* Europe et non *de* l'Europe. Considérer les seules émissions produites en Europe ne suffit pas pour avoir une approche climatique globale. **L'UFE demande à la Commission européenne de définir un plan dédié de mesures des émissions européennes selon une logique d'empreinte carbone.** Il s'agit de définir les bons indicateurs **pour prendre en compte l'impact environnemental global des activités économiques des Européens**, notamment en réduisant les émissions aux frontières européennes tout en protégeant l'industrie en évitant les fuites de carbone.

Des trajectoires sectorielles

Cette ambition climatique ne pourra être atteinte sans la mobilisation de l'ensemble des secteurs de l'économie européenne. L'UFE salue ici l'approche prise par la Commission européenne de développer des trajectoires sectorielles à long-terme, cette démarche prospective permettant de donner la visibilité nécessaire à l'industrie et aux investisseurs.

Les différents scénarios de la Commission européenne montrent d'ailleurs que cet effort climatique nécessitera d'accroître l'électrification dans tous les secteurs. **Une électrification de 60% de l'économie européenne, assortie de fortes économies d'énergie – et de la décarbonation complète du secteur électrique, permettrait en effet de réduire les émissions de l'UE de près de 95%.** Les secteurs du transport (notamment avec le développement de la mobilité électrique), du bâtiment (avec la rénovation thermique et la substitution des énergies fossiles par des énergies bas carbone, notamment renouvelables), et de l'industrie constituent les plus grandes opportunités de réduction des émissions de CO2 grâce à l'électrification.

Quels leviers d'action ?

L'UFE souligne qu'il est indispensable de se donner les moyens de ses ambitions, et appelle les décideurs européens à mettre en place les leviers nécessaires.

- Un prix du carbone élevé sur le marché européen du carbone, complété d'une **taxe carbone sur les consommations d'énergies fossiles en aval, voire de mesures d'ajustement aux frontières**, permettra d'orienter les investissements vers des technologies faibles en carbone.
- Une **réforme de la fiscalité énergétique** au niveau européen qui ne pénalise plus les sources d'énergies faibles en carbone.



Union Française de l'Électricité

- L'instauration d'un **mécanisme de réciprocité dans les accords commerciaux conclus par l'UE** afin de défendre les normes environnementales européennes et préserver la compétitivité de nos entreprises vis-à-vis du reste du monde.
- Un budget et financement européen dédiés à la transition énergétique à la hauteur des enjeux climatiques. Selon la Commission européenne, **des investissements supplémentaires de l'ordre de 180 Mds d'€ entre 2020 et 2030, et de 142 à 199 Mds d'€ par an entre 2030 et 2050 seront nécessaires**. Si l'UFE se félicite de l'initiative de la Commission européenne visant à ce que 25 % du budget européen soit alloué à l'action climatique, elle appelle à être encore plus ambitieux à cet égard. Elle propose également d'orienter **davantage de ressources financières des institutions de financement européennes** dans des projets de lutte contre le changement climatique et d'intégrer des **objectifs climatiques dans leur mandat**. En effet, l'UFE rappelle l'importance d'allouer des fonds pour **l'innovation et la R&D dans les technologies bas carbone**.
- **Développer et investir dans des infrastructures de réseau intelligentes afin de remplir les objectifs de neutralité carbone, développer la mobilité électrique et renforcer la flexibilité du système électrique européen**. Il n'y aura pas de transition énergétique réussie sans l'adaptation des infrastructures de réseau, essentielle pour l'accueil des nouveaux moyens de production renouvelables. Un engagement politique fort des autorités nationales et européennes en faveur des infrastructures de réseau est nécessaire pour accompagner ce développement qui se heurte de plus en plus aux difficultés d'acceptation publique. L'intégration des énergies renouvelables intermittentes demande la mobilisation de leviers de flexibilité, reposant notamment sur les services offerts par les opérateurs de marché et leurs clients actifs.

Développer une approche systémique de la transition énergétique en Europe

L'UFE partage la vision intégrée que propose la Commission européenne : l'ampleur du défi climatique appelle à de nombreux changements sur le plan social et sociétal.

La transition énergétique pourrait créer, selon les diverses estimations, entre 280 000 et 400 000 emplois d'ici 2030 et jusqu'à 900 000 emplois d'ici 2050. L'Europe doit se doter d'une politique industrielle ambitieuse qui protège la compétitivité de son tissu industriel en créant le maximum d'emplois verts sur son territoire. L'UFE souligne ici l'importance de garantir une transition énergétique juste pour les citoyens, d'accompagner les territoires et entreprises dans leurs mutations et de développer les formations nécessaires pour préparer les compétences de demain. Cette transition suppose également une remise en question de nos modèles sociétaux de consommation. La réduction des émissions de gaz à effet de serre doit s'intégrer dans une politique environnementale cohérente et responsable qui développe l'économie circulaire en favorisant le recyclage et protège la biodiversité.